

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2022**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 août 2022 s'est réuni à 20h30 à la salle des fêtes sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : *Simone MANGEON, Catherine ROTA, Joël THIBAUT, Sandrine RAVASSON, Frédéric TROUÉ, Pascal PREVOST, Jelena LAURENT, Delphine GREMY, Alain CORNEAU et Nadine ROCA.*

Absent(s) : *Benoît GIVRY ayant donné pouvoir à Simone MANGEON, Thierry ALEXANDRE ayant donné pouvoir à Pascal PREVOST, Marie-Noëlle SASSIAT, Sylvain PICOUET et Raphael GOURLIN.*

Secrétaire de séance : *Catherine ROTA*

I. Compte-rendu travaux de voirie 2022

Mme MANGEON donne la parole à Joël THIBAUT

Les travaux de réfection de voirie se sont terminés aujourd'hui cependant il manquait de la surface de route (enrobé) rue de Courtenay (Hameau du Grand Vil-Cul) pour les entrées et les zones d'espaces vert des trottoirs (pose caniveaux et bordures). Un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise ROUGEOT Territoire de Sens.

Montant devis initial (réfection accès parking derrière Mairie/Ecole au parking devant la Mairie/Ecole et réfection rue de Courtenay (Hameau du Grand Vil-Cul) :

Entreprise ROUGEOT Territoire de Sens

22 108.90 € HT

26 530.68 € TTC

Devis signé le 15/06/2022

Montant des travaux complémentaires

Entreprise ROUGEOT Territoire de Sens

2996.20 € HT

3595.44 € TTC

Devis signé le 23/08/2022 afin de pouvoir finir les travaux de réfection rue des de Courtenay au Hameau du Gand Vil-Cul

Mme MANGEON explique l'importance de ces travaux, si elle n'avait pas signé le second devis les travaux étaient bloqués.

De plus avec la conjoncture actuelle, un devis n'est valable qu'une semaine. Si elle avait attendu, le montant aurait été plus élevé.

Le Conseil approuve la décision de Mme MANGEON.

II. Rentrée scolaire 2022-2023

Mme MANGEON informe le Conseil Municipal que Mme CAMUS Katia a donné sa démission pendant les vacances, c'est Mme GILLOT Agnès bien connue de nos petits écoliers qui a accepté de la remplacer.

Elle donne la parole à Catherine ROTA

Maternelles Ecole Paul Bert à PARON : 19 élèves (Petite section, Moyenne section et Grande section)

Elémentaires Des Prés Verts à COLLEMIERS : 40 élèves (du CP au CM2)

III. Devis Cars Moreau (prise en charge de l'accompagnatrice TS maternelles Paul Bert Paron) :

Mme MANGEON présente le devis reçu des Cars Moreau :

Année scolaire 2022-2023:

Prise en charge de l'accompagnatrice 21 € HT soit 23.10 € TTC par jour de fonctionnement

Après délibération le Conseil valide le tarif pour l'accompagnatrice scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 et mandate Mme MANGEON pour la signature des devis.

IV. Questions diverses :

- Urbanisme :

- ✓ DP 089 113 22 T0007 : ajout de velux ; avis favorable,*
- ✓ DP 089 113 22 T0008 : Mise en place de panneau photovoltaïque (auto consommation partielle) ; avis favorable,*
- ✓ DP 089 113 22 T0009 : Mise en place de panneau photovoltaïque (revente) ; avis favorable.*

La séance est levée à 22heures 30. La prochaine réunion de Conseil aura lieu Vendredi 14/10/2022 à la Salle des Fêtes, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.